

Projections macroéconomiques pour la France

Banque de France – juin 2016

Les projections macroéconomiques de juin 2016, réalisées par la Banque de France dans le cadre de l'Eurosystème, sont parues. Selon ces prévisions semestrielles, après trois années de croissance faible, l'activité a rebondi en France en 2015. La chute du prix du baril de pétrole et la baisse des prix des biens importés ont entraîné un regain de pouvoir d'achat, permettant une accélération de la consommation des ménages. Ces projections notent également qu'après plusieurs années de forte baisse, l'investissement total a cessé de diminuer en 2015, la reprise de l'investissement des entreprises s'étant en particulier confirmée. Ainsi, la croissance du PIB français augmenterait en moyenne annuelle, passant de 1,2 % en 2015 à, au moins, 1,4 % en 2016, puis 1,5 % en 2017 et 1,6 % en 2018. L'inflation s'établirait à 0,2 % en 2016 (moyenne annuelle) après 0,1 % en 2015. Elle se redresserait progressivement à 1,1 % (moyenne annuelle) en 2017 et 1,4 % en 2018 pour s'établir, au dernier trimestre de 2018, à 1,5 % en glissement annuel. L'inflation hors produits alimentaires et énergie serait stable en 2016 à 0,6 %, comme en 2015, puis monterait très graduellement et modérément pour atteindre 0,7 % en 2017 et 1,1 % en 2018. Enfin, pour la Banque de France, « dans un contexte de politique monétaire très accommodante, l'ensemble des taux d'intérêt, tels que les anticipent les marchés, resteraient très faibles. ».

Les projections complètes : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/previsions-economiques-juin-2016.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Banque de France

Rue de la Banque N° 28, juillet 2016 - Fragmentation financière dans la zone euro : quelle évolution depuis 2008 ?

La fragmentation financière se définit comme le paiement de primes de risque de crédit plus élevées par des émetteurs d'obligations aux caractéristiques similaires lorsqu'ils sont situés dans les pays dits de la périphérie de la zone euro. Lors de la crise des dettes souveraines, cette fragmentation financière a atteint des niveaux très élevés mais elle a fortement reculé à partir de l'annonce par la Banque centrale européenne du programme d'opérations monétaires sur titres (OMT).

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/rue-de-la-banque-RDB-28_FR.pdf

Union européenne

BCE : Réunion du Conseil des gouverneurs du 21 juillet 2016

À l'issue de la réunion du 21 juillet 2016 du Conseil des gouverneurs de la BCE, Mario Draghi a déclaré : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. Nous continuons de penser que les taux directeurs devraient rester à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous confirmons que les achats mensuels d'actifs à hauteur de 80 milliards d'euros devraient être réalisés jusque fin mars 2017 ou au-delà si nécessaire et, en tout cas, jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif. Nous avons aujourd'hui examiné les évolutions survenues depuis notre dernière réunion de politique monétaire, début juin. À la suite du référendum organisé par le Royaume-Uni sur son appartenance à l'Union européenne, nous estimons que les marchés financiers de la zone euro ont résisté de façon encourageante à la recrudescence des incertitudes et de la volatilité. L'annonce par les banques centrales de leur disponibilité à fournir des liquidités, si nécessaire, nos mesures de politique monétaire accommodante ainsi qu'un cadre de réglementation et de surveillance robuste sont autant d'éléments qui ont contribué à contenir les tensions sur les marchés. Les conditions de financement restent extrêmement favorables, ce qui participe au renforcement de la création de crédit. Elles apportent un soutien continu à notre scénario de référence basé sur un redressement économique régulier et une accélération des taux d'inflation. »

La déclaration introductive : <http://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2016/html/is160721.fr.html>

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,1 % en mai 2016, en baisse par rapport au taux de 10,2 % enregistré en avril 2016 et à celui de 11,0 % de mai 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis juillet 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,6 % en mai 2016, en baisse par rapport au taux de 8,7 % d'avril 2016 et à celui de 9,6 % de mai 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis mars 2009. Eurostat estime qu'en mai 2016, 21,084 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,267 millions dans la zone euro. Par rapport à avril 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 96 000 dans l'UE28 et de 112 000 dans la zone euro. Comparé à mai 2015, le chômage a baissé de 2,166 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,440 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en mai 2016 ont été enregistrés en République tchèque (4,0 %), à Malte (4,1 %) ainsi qu'en Allemagne (4,2 %). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,1 % en mars 2016) et en Espagne (19,8 %).

Publications au Journal officiel

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2016-827 du 23 juin 2016 relative aux marchés d'instruments financiers :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032752927&categorieLien=id>

Ordonnance n° 2016-827 du 23 juin 2016 relative aux marchés d'instruments financiers :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032752983&categorieLien=id>

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

Publication du rapport annuel 2015 de l'IEDOM Guadeloupe

Le rapport annuel 2015 (édition 2016) de l'IEDOM a été présenté à la presse le 21 juin 2016 au cours d'une conférence commune avec l'INSEE. Il présente les caractéristiques structurelles de l'île et dresse un panorama de son économie, avant de détailler les secteurs d'activité et l'évolution monétaire et financière pour l'année 2015.



Après deux années d'essoufflement économique, l'économie guadeloupéenne a montré quelques signes d'amélioration en 2015, qui ne permettent toutefois pas d'attester d'un redressement réel. Portée par une faible inflation et une embellie sur certains secteurs, notamment le tourisme et le commerce, la conjoncture est mieux orientée et la consommation des ménages s'est maintenue. Si l'indicateur du climat des affaires, traduisant le moral des chefs d'entreprise, est en retrait sur les deux premiers trimestres de l'année 2016, en 2015, il s'est redressé, atteignant son plus haut niveau depuis 2012. L'activité du BTP reste néanmoins en berne et l'activité est mitigée dans le secteur primaire et agroalimentaire. Malgré une meilleure orientation, le marché du travail demeure sous tension.

Le secteur bancaire a accompagné ces évolutions sur l'année : la collecte retrouve un peu de vigueur et les encours de crédits sont en hausse, principalement tirés par les financements aux ménages, avec une nette reprise des crédits à la consommation et à l'habitat. Les entreprises et les collectivités contribuent également à cette progression de l'activité bancaire.

Ce rapport est téléchargeable librement sur le site : <http://iedom.fr/guadeloupe/publications/rapports-annuels/2015.html>

Mise en circulation d'un nouveau billet de 50 euros le 4 avril 2017

La Banque Centrale Européenne a récemment dévoilé le visuel du prochain billet de 50 euros qui entrera en circulation en avril prochain. Ce délai de 9 mois entre la présentation du billet et sa mise en circulation permet aux professionnels manipulant régulièrement ces billets de disposer d'une période suffisante pour se préparer à l'introduction de la nouvelle coupure. Le nouveau billet de 50 € sera doté de plusieurs outils lui permettant d'être mieux armé contre la contrefaçon. Il est le quatrième de la série « Europe » qui remplace progressivement la première série des billets en euros introduite en 2002. Les billets de 5, 10 et 20 euros de la série « Europe » ont été mis en circulation respectivement en mai 2013, en septembre 2014 et en novembre 2015. En Guadeloupe, le billet de 50 euros représente environ un quart des utilisations totales de billets.

Emploi et marché du travail en Guadeloupe au 1^{er} trimestre 2016

La dernière note de conjoncture publiée par la Dieecte (Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) de la Guadeloupe présente la situation sur le front de l'emploi et plus globalement sur le marché du travail à fin mars 2016.

En glissement annuel, l'emploi salarié privé en Guadeloupe augmente de 3,1 % au premier trimestre 2016 (après +0,8 % au quatrième trimestre 2015). Cette hausse qui porte à 74 079 le nombre de salariés du secteur privé (données corrigées des variations saisonnières), concerne l'ensemble des secteurs, la plus forte progression étant enregistrée dans l'agriculture (+6,5 %). Le nombre de contrats signés en intérim augmente de 94,2 % et les Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sont en hausse de 3,4 % sur un an. Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi progresse de 27,3 % sur un an, tiré par les offres durables (6 mois et plus) en hausse de 65,5 %. À l'inverse, les offres non durables (inférieures à 6 mois) reculent de près de 20 %. Pour leur part, les demandeurs d'emploi de catégorie A diminue de 3,1 % sur un an. Enfin, au premier trimestre 2016, Pôle emploi comptabilise 332 licenciements économiques, un chiffre en baisse de plus de 20 % sur un an.

Source : <http://guadeloupe.dieecte.gouv.fr>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Dispositif Embauche PME

Au 1^{er} semestre 2016, le recours à ce dispositif d'aide à l'emploi par les entreprises du département a été important. Pour rappel, le dispositif « Embauche PME » est destiné aux petites et moyennes entreprises (PME) de moins de 250 personnes, indépendamment de leurs statuts, dans le cadre de l'embauche jusqu'au 31 décembre 2016 d'un salarié payé jusqu'à 1,3 fois le Smic. L'entreprise peut alors bénéficier d'une aide d'un montant de 4 000 euros sur 2 ans, versée par tranche de 500 euros par trimestre. Depuis février 2016, ce sont plus de 1 200 demandes d'aide « Embauche PME » qui ont été enregistrées en Guadeloupe.

Semaine régionale de la formation professionnelle et de l'insertion

La semaine régionale de la formation professionnelle et de l'insertion s'est tenue du 1^{er} au 8 juillet sur l'ensemble du territoire guadeloupéen, dans le but de faire découvrir aux demandeurs d'emploi l'offre et les aides à la formation. Cet événement a également été l'occasion de concrétiser la volonté de la Région de travailler avec les partenaires du secteur de manière concertée. Dans le cadre

du « Plan 500 000 formations », d'ici la fin de l'année 2016, la Région assurera la réalisation de 2 316 formations à destination des demandeurs d'emploi, s'ajoutant aux 3 000 qui seront assurées par Pôle emploi, pour le compte de la Région.

Subventions départementales accordées dans de nombreux domaines

Lors de la dernière commission plénière du Conseil départemental, les élus ont voté une série d'aides ayant trait à diverses compétences du Département. Ainsi, dans le domaine de l'insertion, la mise en place d'un dispositif d'avance de trésorerie aux opérateurs privés d'Ateliers Chantiers d'Insertion sollicitant une subvention du Fonds social européen (FSE) a été approuvée. Concernant le logement, les élus ont voté la mise en place d'une aide de 128 000 euros à la SEMAG pour la construction de 16 logements évolutifs sociaux (LES) sur le territoire de Capesterre de Marie-Galante. Les autres aides du Département concernent l'agriculture, la culture, l'éducation, la coopération régionale, le sport, la santé et le soutien à l'artisanat.

Guadeloupe Port Caraïbes au conseil d'administration de l'AIVP

Adhérent depuis 2007, le Grand Port Maritime de Guadeloupe a intégré le conseil d'administration de l'AIVP (Association internationale Villes & Ports) à l'occasion de l'assemblée générale des 23 et 24 juin derniers. Cette association fait partie d'un réseau mondial des villes portuaires et compte 210 adhérents de 49 pays. Elle accompagne ces derniers dans la mise en œuvre de nouvelles stratégies afin de faire face aux divers changements qui impactent le développement économique social et environnemental des villes portuaires.

52^{ème} congrès de la Caribbean Food Crops Society

Organisé par l'Inra Antilles-Guyane, ce congrès qui s'est tenu en Guadeloupe à la mi-juillet a été l'occasion pour les nombreux chercheurs et décideurs de la Caraïbe invités, de réfléchir sur la modernisation écologique de l'agriculture et de l'alimentation. La bio-économie, ensemble d'activités économiques liées à l'innovation, au développement et à la production et l'utilisation de produits et de procédés biologiques, s'est placée au cœur des débats et est apparue comme une nouvelle orientation possible pour l'agriculture caribéenne.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Saint-Barthélemy, budget de la Collectivité

Lors de la réunion du Conseil territorial du 27 juin, les élus ont approuvé l'affectation du résultat définitif 2015 au budget de l'année 2016. Compte tenu du report des exercices précédents, et des restes à réaliser en investissements, ce dernier s'élève à 22,8 millions d'euros. Une première modification du budget a également été décidée, elle concerne : 150 000 euros supplémentaires attribués pour des « dépenses d'entretien et de réparations de voiries », 400 000 euros supplémentaires pour l'aéroport et 550 000 euros pour des travaux d'enfouissement du réseau électrique.

Saint-Martin, décision défavorable du Conseil constitutionnel concernant la DGC

Le 1^{er} juillet 2016, le Conseil constitutionnel a rendu une décision défavorable à la Collectivité de Saint-Martin dans le cadre de l'affaire du calcul de la dotation générale de compensation (DGC). Selon la Collectivité, les ressources qui lui avaient été attribuées au titre de la compensation des charges résultant des transferts de compétences de la commune de Saint-Martin étaient insuffisantes. Le Conseil constitutionnel a déclaré conformes à la Constitution les dispositions qui permettent, chaque année à l'État, de ne pas compenser les charges liées à l'exercice des compétences communales transférées le 15 juillet 2007 à la Collectivité de Saint-Martin.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE					Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 2015)	Guadeloupe France entière	Mai Mai	2016 2016	99,8 100,5	-0,1 % 0,4 %	-0,3 % 0,0 %
Demandeurs d'emploi (Source : Diccete)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Mai	2016	55 660	1,1 %	-3,7 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros)		Mai	2016	90,5	-	0,3 %
	Importations (en cumul - millions d'euros)				958,8	-	-5,6 %
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Mai Cumul annuel	2016 2016	344 1 813	-7,5 % -	28,4 % 7,2 %
	Vulnérabilité des ménages (Source : Iedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire		Juin	2016	18 829	-0,9 %
Retraits de cartes bancaires (Flux)					500	-20,4 %	29,2 %

INDICATEURS SECTORIELS					Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Mai	2016	149 251	-19,0 %	2,8 %
			Cumul annuel		970 938	-	7,3 %
Trafic maritime (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes)		Mai	2016	243 254	-17,8 %	-15,6 %
	Nombre de passagers (entrées + sorties)				75 960	15,2 %	3,2 %
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Mai Cumul annuel	2016 2016	1 036 5 979	-20,1 % -	11,9 % 2,3 %
	Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Juin	2016	16 327	4,5 %
			Cumul annuel		95 482	-	-3,4 %

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,00%	16/03/2016
Taux de la facilité de prêt marginal	0,25%	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	-0,40%	16/03/2016

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)						
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*		
	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%	0,50%	
Autres cas :	1,01%	* hors prime d'Etat					

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

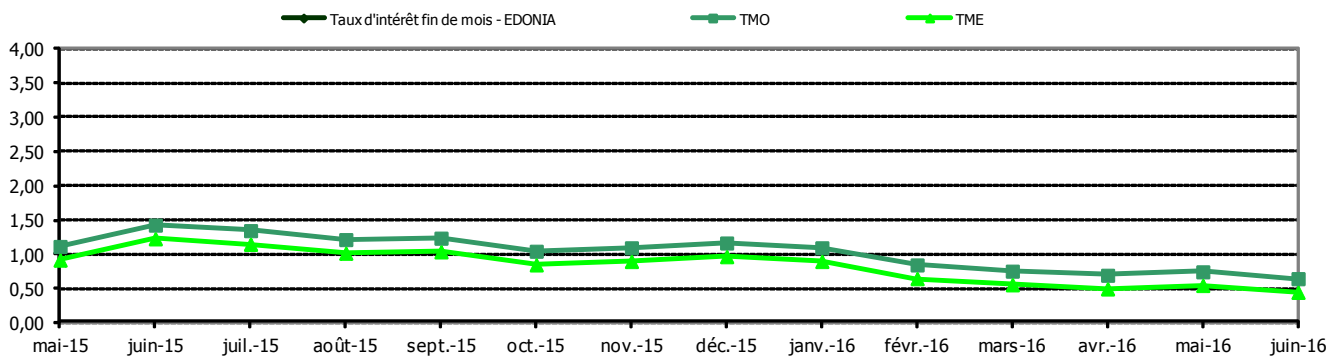
Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,3030%	-0,3330%	-0,3240%	-0,2930%	-0,3640%	-0,2860%	-0,1790%	-0,0510%
Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'État (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
0,56%	0,50%	0,55%	0,45%	0,76%	0,70%	0,75%	0,65%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,92%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,05%
Prêts à taux variable	3,36%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,77%
Prêts-relais	4,03%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,16%
Autres prêts		Découverts en compte	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,92%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,72%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	12,91%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,40%	Découverts en compte	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

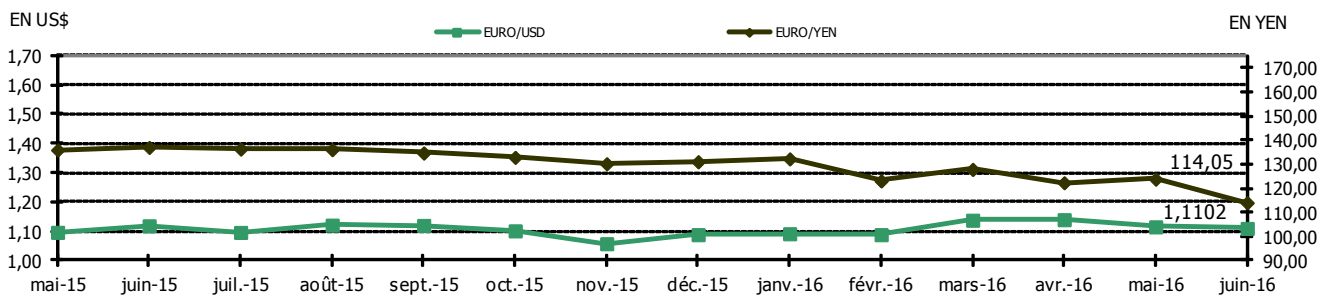
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (États-Unis)	1,1102	EURO/ZAR (Afrique du Sud)	16,4461	EURO/SRD (Surinam)	7,858
EURO/JPY (Japon)	114,0500	EURO/BWP (Botswana)	12,0850	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,991
EURO/CAD (Canada)	1,4384	EURO/SCR (Seychelles)	14,4726	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,0272
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8265	EURO/MUR (Maurice)	39,5601	EURO/BBD (La Barbade)	2,2213
EURO/SGD (Singapour)	1,4957	EURO/BRL (Brésil)	3,5898	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,2848
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6135	EURO/VEF (Vénézuéla)	11,0925	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3597,3476	EURO/XCD (Dominique)	2,9957	EURO/FC (Comores)	491,96775

Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : J-M. PAUGAM

Éditeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activités de la Providence - ZAC de Dothémare - 97139 Les Abymes

Achevé d'imprimer le 26 juillet 2016 - Dépôt légal : juillet 2016 - ISSN 1240-3806